

TECHNIQUE

MARAI-CHAGE



↑ salades et passe-pieds enherbés (2)

DÉSHERBAGE

↑ Création des passes pieds enherbés (1)

Des passe-pieds enherbés aux Jardins du Treille (42)

Les trois associés des Jardins du Treille, Marc, Benoit et Geoffrey, cultivent environ 6 ha de légumes et 1 ha sous abri froid, en collaboration avec 4 salariés et 3 apprentis à Maringues dans la Loire. Depuis 15 ans, ils mettent en place différents types de couverts et travaillent aujourd'hui en planches permanentes et semi-permanentes d'1,40m de large.

Ils ont fait le choix de garder le couvert de trèfles sur les passe-pieds pour gérer l'enherbement et améliorer leur confort de travail.

• Implantation du couvert

Un couvert de trèfle est d'abord semé en mars, en plein, à 25kg/ha. Il restera 2 ans en place. La semence de trèfle coûte 6-8€/kg (soit 150 à 200€/ha). Marc aimerait laisser grainer le trèfle pour qu'il se resème, et réduire les coûts d'achats des semences. Il irrigue durant l'été de la 1ère année pour favoriser l'implantation et la production d'une biomasse importante. Plusieurs broyages sont réalisés (avril, juin, août 2020), et les résidus sont laissés sur place. Marc estime la production de biomasse à 10t de trèfle/ha, soit environ 80U/N/ha sur un trèfle de 2 ans. L'implantation d'engrais verts pour une durée de 2 ans est possible car 4 ha de terrain vont s'ajouter à la superficie cultivable. Il est prévu par la suite d'implanter aussi des luzernes avec les nouveaux terrains.

• Objectifs de Marc pour les couverts :

- ~ **Augmenter le taux de matière organique** et profiter de la restitution de l'engrais verts sur la culture suivante.
- ~ **Garder le couvert sur les passe-pieds** pour gérer l'enherbement : confort de travail.
- ~ **Eviter l'érosion et le lessivage** dans les passe-pieds
- ~ **Limiter l'évapotranspiration** : le sol reste frais.

Le couvert de trèfle est ensuite détruit par broyage, puis un scalpage à 2 cm de profondeur sur les planches. (dents « scalpeuses » montées sur l'Actisol).

Un à deux passages d'Actisol, avec 3 dents sur 5,

permettent de travailler la planche plus en profondeur, sans travailler les passe-pieds. Dans les parcelles en pente, il est préférable de travailler dans le sens de la descente pour tous les outils qui nécessitent de la puissance, au risque sinon d'arracher les passe-pieds enherbés. Plus il y a de biomasse, plus il faudra de temps pour détruire le couvert. Par exemple, 2 à 3 semaines seront nécessaires entre la destruction d'un trèfle et le repiquage de poireaux ou des choux.

Selon les cultures, les associés des jardins du Treille apportent parfois du compost avant l'implantation de la culture suivante si la biomasse fournie est insuffisante.

Si la biomasse est importante et le délai avant implantation de la culture court, un passage de rotavator superficiel est effectué (largeur des planches = 1,40m), les légumes peuvent être semés ou repiqués. Les poireaux et les choux sont repiqués en micro-mottes (un passage de herse étrille doucement, après une semaine permet de détruire adventices qui lèvent). Les courges, tomates de plein champ, et oignons seront repiqués sur toiles d'1,60m.

Le trèfle (1) a été semé en septembre, et n'a pas été broyé depuis. (photo juillet 2021)

Une fois la culture implantée (2), Marc tond régulièrement le trèfle sur les passe-pieds : tondeuse, broyeur, ou rotofil sur les lignes d'irrigation. Le trèfle violet est trop haut et concurrentiel donc l'an prochain un essai avec trèfle blanc ou trèfle souterrain sera fait. Pour éviter la coupe fréquente des passe-pieds (photo juillet 2021)

Pour le semis d'engrais vert sur la planche, un semoir d'1,40m est utilisé pour préserver les passe-pieds enherbés.

Rédaction

Céline **DÉPRÉS**
ARDAB

Marc **RIVOIRE**
Les Jardins du Treille